

CONCEPTION

L'animation est un manège que l'on peut adapter sur n'importe quelle table ou en indépendant.

Son principe anime un centre d'intérêt commercial par la mise en valeur d'objets

Organigramme

Elle est constituée de deux parties.

La première partie :

Le corps : structure comprenant 4 pieds, le système mécanique, et la partie électrique constituée d'un moteur synchrone, 1 sens de marche, (possibilité d'avoir 2 sens de marche), tension 220/ 230 V fréquence 50Hz.

Ses vitesses de 0,24 tr/minute à 24 tr/minute

Homologué UL, CSA, VDE ; conforme aux normes CEI.

L'habillage des faces est fait de panneaux plexiglas, dépolie blanc, épaisseur 6mm.

Le plateau de même matière peut être remplacé par une table ayant un trou de diamètre supérieur à 60mm afin de recevoir le mat.

La deuxième partie :

Le mat : tube métallique de diamètre 33.7mm est l'ensemble visuel.

Le positionnement de tablettes sur n'importe quel rayon et hauteur de l'axe du mat lui donne le choix de son implantation.

Le Mat est démontable par un simple geste de levée et remontage par l'emboîtement dans son corps par une poussée.

La sécurité et protection sont conçues d'un arrêt de manœuvre suite à un obstacle.

Son implantation est agréable comme animation de vitrine de magasin pour mettre en valeur une multitude d'objets en sachant que le poids des produits n'a aucune contrainte sur son mouvement.

Le concepteur, Pascal CIARAMELLA